

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2019
Relative à l'exercice 2018

Personnes présentes :

Conseil d'Administration :

Nathalie Forest (Conseil Départemental), Yasmina Bouzoula (Mairie de Decize), Annie Thause (Commune de Devay), Virginie Morel (Commune de Saint Germain Chassenay), Augustin Jankech (Commune de Champvert), Michel Danguis, Daniel Thévenin, Bernard Briet, Paul Perez, Colette Briet-Tissier, Pauline Perez, Monique Rebolle, Marie-Thérèse Sauvestre, Régine Dumas, Catherine Terrail, Tyfanie Valero-Tissier, Maryline Jacob, Isabelle Mignon.

Familles adhérentes :

Christiane Aourousseau, Colette Avenier, Suzanne Barland, Claude Béguet, Edith Bramard, Marie-France Ceruti, Nicole Chabannes, Maryse Cassin, Patrick Chadeyras, Camille Charbonneau, Jacqueline Chevalier, Séverine Collin, Josiane Daniel, Jacqueline Demeple, Yvette Doulet, Serge Frangulian, Joëlle Grenier, Françoise Guillier, Sébastien Henry, Yvette Jacquet, Simone Lacroix, Odette Laudet, Claudine Lavadoux, Michèle Loctor, Françoise Magnien, Sabine Marceau, Céleste Martins, Micheline Michot, Odile Michot, Véronique Mollet, Virginie Morel, Marinette Mustière, Marie-Angèle Orobon, Jacky Pasté, Marie-Noëlle Picq, Dominique Pittillonni, Annie Pierre, Christine Poisson, Pierrette Pousserot, Eric Raquet, Michèle Richard, Nicole Rousselle, Annick Saunier, Claude Scherrer, Solange Sellier, Anthony Sgambati, Nicole Tabarant, Annie Thause, Sylviane Thommasson, Jacqueline Voisin, Benoit Veillerot, Sylvette Vallet, Jacqueline Voisin, Maud Valette, Pierre Volut.

Autres personnes présentes :

Nicole Guyoux (Mairie Decize), Philippe Rollin (2^{ème} adjoint mairie Decize), Dominique Ovide (Délégué Fédération Centres Sociaux de la Nièvre), Annick Guyot (Conseil Départemental Site de Decize), Denise Béguet (Croix rouge française), Fabrice Bedué (directeur école Monot-Lakanal), Jean Jaillot (Journal du Centre), M. Noir, Anne-Audrey Denizot.

Jacqueline Mulot (Savoir Lire et écrire en Sud Nivernais), Mme Bresard (CSC La Machine), Gérald Fontan (Directeur CSC La Machine), Wahl Charles (Animateur Allemand), Gilles Saunier (Association ski et montagne), Stéphane Delzaive (ETC).

Isabelle Lauseur, Amélie Loiseau, Isabelle Travers, Gaëlle Saunier, Gaëlle Millerot, Bérangère Trotin, Florence Parizot, Christelle Rondepierre, Amandine Bronchart, Nathalie Lambert, Adeline Ferraux, Alexandra Bonneau, Séverine Rabeisen, Adeline Le Guillou,

Virginie Prado-Tudury, Corinne Rclin (salariées), Manon Staath, Sylvie Bonneau, Guillaume Fortin (stagiaires).

Personnes excusées :

Conseil d'Administration

Bernadette Chaisy (Commune de Druy-Parigny),
François Gautheron (Maire Commune de Sougy sur Loire)
Odile Berthier (MSA)
Représentant CAF
Isabelle Rollin
Martine Wahl

Adhérents excusés :

Patricia Abart, Patrick Bienaimé, Jacqueline Boizard, Pierre Bonnot, Hélène Cacquevel, Paule Camus, Catherine Duret, Gisèle Delorme, Michèle Dron, Louissette Dusser, Pascale Fernandez, Pierre Dubuy, Sylviane Fauveau, Françoise Duprez, Ghislaine Ferraux, Angélique Granjean, Lucienne Giranton, Elise Hadjimikail, Christelle Klugsterz, Monique Jault, Françoise Langlais, Paulette Laudet, Brigitte Livet, Dalila Lauer, Catherine Lussier, Christian Mathias Lhuillier, Gérard Millet, Yvonne Pacaud, Sylvie Rousseau, Patricia Prod'homme, Séverine Rogues, Gisèle Sourd, Olivier Toulon, Monique Vilpreux.

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2018

La présidente Pauline PEREZ soumet à l'approbation des adhérents le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2018. Celui-ci est approuvé.

2- Première résolution : Rapport moral

Présenté par Madame Pauline Perez, Présidente du Centre Socio-Culturel

« Madame Guyot Maire de Decize,
Madame Bouzoula Adjointe aux Politiques sociales à la Mairie de Decize et référente du Centre Socio-culturel,
Madame Forest, Conseillère Départementale
Monsieur Caillot, Maire de Champvert
Mesdames, Messieurs les élus ou leurs représentants,
Mesdames, Messieurs les Présidents des Centres Sociaux ou leurs représentants,
Monsieur Ovide, Délégué de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre,
Mesdames, Messieurs les représentants des institutions,
Monsieur Delzaive Commissaire aux Comptes,
Mesdames, Messieurs, chers amis....

Excusons ceux qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui.....

Monsieur Perrot, Député de la Nièvre
Monsieur Marie, directeur du Centre Social de St Léger des Vignes
Madame Dagouneau, Directrice de l'Ecole St Just
Madame Robin, directrice de la CAF

Monsieur Jacquet, directeur du Crédit Mutuel de Decize
Madame Bonnerot , paroisse de Decize
Madame Toulon, site UTAMS
Madame Hauet , directrice Sauvegarde 58
Mesdames Penot et Bourdon , Médiation familiale Nevers
Monsieur Martin Daniel, Vie Libre
Madame Castan, directrice du Bureau d'Information Jeunesse
Madame Cure, directrice CIO de Decize
Madame Buisson-Labis, directrice médiathèque Decize
Madame Mangard , CIE IMPA
Monsieur Michot Office municipal du commerce et de l'artisanat de Decize

Mesdames, Messieurs,

Je me tourne vers vous habitants fidèles pour vous dire que c'est toujours avec plaisir que le Conseil d'Administration du Centre Socio-culturel « les Platanes » vous accueille dans le cadre de son Assemblée Générale annuelle.

Le Centre Socio-Culturel « les Platanes » est né le 11 septembre 1969 à l'initiative des habitants, le Centre est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1er juillet 1901. Il soufflera ses 50 bougies en septembre prochain. Que de chemin parcouru.....

Afin de fêter dignement ce jubilé, je vous donne rendez-vous lors du Festi'Rue 2019.

Le Centre Socio-Culturel « les Platanes » se place dans le mouvement de l'éducation populaire. Notre structure est un foyer d'initiatives porté par les habitants accompagnés par des professionnels, des bénévoles capables de définir et de mettre en œuvre des projets de développement social et culturel pour l'ensemble de la population, à partir des besoins exprimés et des potentialités du territoire.

Le centre rassemble des habitants autour d'activités éducatives, culturelles, festives et sociales. Il permet des actions solidaires concernant toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille.

Nous constatons un excellent taux de fréquentation de l'accueil de Loisirs. Quant à l'Espace Jeunesse, notons une bonne reprise de la fréquentation.

La nouvelle équipe de l'ALSH a su mobiliser les forces vives de cette structure.

Succès garanti pour le Multi-Accueil, les petits sont accueillis par une équipe compétente et à l'écoute. Amélie Loiseau a remplacé Camille Jeune au poste de Responsable du RAM (relais assistante maternelle)

Le secteur familles : de nombreuses actions sont proposées pour soutenir les familles dans la parentalité. L'évolution de ces actions nous montre que, pour certaines d'entre elles, la fréquentation ne correspond pas tout à fait à nos attentes malgré le professionnalisme de notre référente famille qui s'investit grandement auprès de ce public. Nous devons vérifier si les actions concernées sont en adéquation avec les besoins et les attentes de ce public et améliorer notre communication.

J'insiste sur le travail effectué par les bénévoles et les professionnels dans les commissions, le bureau, le conseil d'administration. C'est dans ces instances que sont décidées et mises en place toutes les actions de l'association. Beaucoup de discussions parfois animées, intenses, mais toujours riches et dans le respect de nos valeurs. Nous apprenons ensemble à faire vivre nos idées, à les défendre, à respecter celles des autres, apprendre ensemble et chacun à son rythme. C'est aussi un de nos défis du quotidien.

Le rapport d'activités présenté tout à l'heure le confirmera par l'étendue de nos prestations. C'est un bilan plus que positif que nous dressons ici car vous avez été nombreux à répondre présents à nos diverses activités et manifestations.

Même si le Centre Socio-Culturel appuyé par les professionnels et porté par ses habitants associés se veut « foyer d'initiatives » œuvrant pour le développement culturel de la population du territoire, il n'en demeure pas moins qu'il ne peut pas faire l'impasse du partenariat. Depuis quelques mois nous avons provoqué des interactions nécessaires pour créer une « ludothèque » où les acteurs locaux – Médiathèque de Decize – Magasin « Promenons nous » de Decize sont associés dans un intérêt commun quant à la réalisation de ce beau projet.

Nous avons évoqué lors de l'Assemblée Générale de 2018 notre désir d'implanter une Maison de Services au Public. Cette maison a pour vocation de garantir un accueil et un accompagnement humain de proximité et de contribuer à la réduction de la fracture numérique. Elle participe au maintien des services publics dans des zones enclavées et rurales. Hélas nous avons dû abandonner ce projet faute de soutien financier de la Préfecture.

Accueil, intégration et information forment le trio des fonctions de base d'un Centre Socio-culturel. Pour nous ces 3 dimensions revêtent un caractère encore plus nécessaire aujourd'hui si l'on considère l'arrivée constante d'une population plus urbanisée, plus hétérogène, souvent plus isolée et quelques fois précaire. Si l'on prête attention à la complexité grandissante des démarches administratives pour se loger, trouver un emploi, accéder à ses droits sociaux, avec le risque d'un décrochage des engagements administratifs, il est urgent de réagir. De ce fait, le Centre a programmé des cycles d'apprentissage aux savoirs numériques de base et notre engagement auprès des habitants se concrétise par l'intervention de Nièvre Médiation Numérique qui dépend du Conseil Départemental.

Actuellement en renouvellement du projet social du centre, les enquêtes que nous avons menées auprès des habitants nous confortent dans le besoin d'accompagnement des habitants afin de leur permettre d'accéder à leurs droits et d'effectuer des démarches administratives.

L'inclusion numérique que nous devons affronter nous laisse supposer qu'une ouverture d'une Maison de Services au Public serait susceptible d'être envisagée. Nous mettons tous les atouts de notre côté afin de concrétiser ce projet avec le soutien de la CAF, de la Mairie de Decize, de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre, du Conseil Départemental.

Je rappelle qu'il existe actuellement une seule « Maison de Services au Public » à La Machine. Celle-ci ne peut répondre à toutes les sollicitations

Nous sommes très attentifs et maintenons notre volonté quant à la création d'une Maison de Services au Public.

C'est avec plaisir que nous annonçons que la situation financière du Centre Socio-culturel est satisfaisante. L'examen du compte de résultat vous sera exposé par Michel Danguis, trésorier. Le cabinet d'expertise comptable ETC par la voix de Monsieur Delzaive pourra vous le confirmer.

Des manifestations ont contribué à valoriser le travail de l'année :

- La Fête du Centre en juin,
- Participation au Forum des Associations dans le cadre de la Braderie en mai
- Festi'rue, en septembre,
- la semaine du goût en octobre
- Le Marché de Noël

Concernant l'année 2018, elle se caractérise par la stabilité de l'activité. Cette stabilité correspond aux efforts qui ont été fournis toute l'année pour maintenir au mieux la rigueur et la responsabilité budgétaire sans trop pénaliser les possibilités d'activités, de projets pour les usagers du CSC.

Cette réussite le conseil d'administration tient à la partager avec l'équipe de professionnelles du centre que nous souhaitons remercier ce soir. Cette équipe, par leur travail au quotidien, leur accueil de qualité, leur écoute, leur professionnalisme dans la mise en œuvre de projets, fait qu'aujourd'hui notre centre est identifié par les habitants du territoire, mais il est reconnu aussi par nos partenaires comme une structure vivante et forte de projets innovateurs pour l'avenir.

Concernant les travaux du Centre, la Municipalité va entreprendre d'importants travaux au à compter du mois de septembre 2019 et ce pour une durée d'1 an.

Les locaux du Centre Socio-Culturel sont mis à disposition gratuitement par la Mairie de Decize ; à charge pour le centre les dépenses liées au fonctionnement de celui-ci.

Ces travaux auront un impact quant à nos missions :

- D'accueil des habitants du territoire
- D'accueil des enfants au multi-accueil, inconfort pour les enfants et conditions de travail difficiles pour les salariés dû aux nuisances liées au chantier, qu'elles soient sonores et atmosphériques, poussière
- De l'Accueil de Loisirs si le Multi Accueil occupe leurs locaux
- Du travail au quotidien des salariés du Centre.
- Des permanences du centre : CAF, Apias, Conciliateur,
- Des Interventions de Nièvre Médiation Numérique
- Des activités du centre

Depuis plusieurs mois nous sommes en pourparler avec la mairie quant à l'hébergement des différents secteurs du Centre. Des propositions ont été suggérées par la Mairie qui se sont soldées par un échec.

Quid Madame le Maire du sort du Centre Socio-Culturel ?

L'Association tient à remercier :

- Madame le Maire. Vous nous permettez d'offrir aux habitants du territoire diverses activités et manifestations en mettant à notre disposition : matériels, moyens humains, lieux propices aux divertissements et accessibles à tous. Merci
- Merci aux salariés des services techniques de la ville qui nous soutiennent lors de la préparation de nos diverses manifestations.
- Remercions aussi les services administratifs de la mairie pour les bonnes relations entretenues avec le personnel du CSC.
- Remercions pour leur générosité nos partenaires financiers ainsi que les donateurs qui participent à la pérennité de ces manifestations.

En débordant un peu sur l'année 2019 et cela terminera le chapitre « remerciements » je tiens à saluer le personnel dans son ensemble, les administrateurs, les bénévoles pour leur implication dans leurs missions et notamment lors des réflexions auxquelles ils furent conviés dans le processus d'élaboration du projet social. Celui-ci arrive au terme des 4 ans alloués par la Caisse d'allocations familiales en novembre 2019.

Je tiens à remercier plus particulièrement : les habitants, les usagers, les bénévoles qui ont participé à l'élaboration du futur projet social en répondant aux enquêtes de satisfaction en collant des gommettes, des post-it. L'accueil des habitants adhérents ou non au centre fut chaleureux et nous a conforté dans notre approche directe de la population.

Je remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé activement à ce que cette Assemblée Générale reflète les valeurs et le dynamisme du Centre Socio-Culturel.

Le Conseil d'administration se réunira le jeudi 23 mai 2019 à 18h au centre socio-culturel pour élire les membres du bureau.

Je conclurai ce rapport moral par notre devise : « **Les pieds sur terre, la tête dans le futur** ».

Le rapport moral est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Il est approuvé à l'unanimité.

3 – Deuxième résolution : Rapport financier - Intervention du commissaire aux comptes

Michel Danguis, Trésorier, présente le compte de résultat de l'exercice 2018. Le solde excédentaire s'élève à **18 637.88 €** avec un total de charges de **872 413.38 €** et un total de produits de **891 051.26 €** (voir détail rapport financier).

Il fait lecture du bilan financier. La situation financière du Centre Socio-culturel « Les Platanes » est saine et stable en 2018 avec **un bilan de 471 987 euros à l'actif et au passif**.

Monsieur Delzaive, représentant le Cabinet ETC Audit présente le rapport du Commissaire aux Comptes. Après contrôle des comptes annuels, Monsieur Delzaive révèle que les comptes ne montrent aucune anomalie significative. Ils sont réguliers et sincères.

Le rapport financier est soumis au vote de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par le Bureau au cours de l'exercice écoulé et donne quitus. Le rapport financier et le rapport du Commissaire aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

Michel Danguis propose d'affecter le solde excédentaire en réserve. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4 – Troisième résolution : Rapport d'Activités

Un diaporama photos sur fond musical présente les différentes activités du Centre ainsi que les différents acteurs : salariés, bénévoles et usagers.

Isabelle Mignon, Secrétaire de l'association, présente en complément le bilan des actions menées dans le cadre du projet social (voir détail rapport d'activités).

Le rapport d'activités est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

5 – Quatrième résolution : Rapport d'orientation 2019

« Au regard du bilan des actions menées en 2018, des actions prévues dans notre projet social et des besoins constatés, les priorités retenues en 2019 sont les suivantes :

- Piloter la démarche de renouvellement de notre projet social et du contrat enfance jeunesse de la ville de Decize en associant salariés, bénévoles, administrateurs et habitants du territoire. Dans ce cadre, une attention particulière sera consacrée à l'évaluation de nos actions et notamment à l'Accueil et à la Communication, axes « phares » de notre projet social actuel.
- Faire appel à des intervenants spécialisés en communication pour refaire notre site internet et notre charte graphique. Analyser et réadapter nos modes de communication actuels en vue d'une meilleure information et d'un meilleur service rendu aux habitants de notre territoire.
- Continuer à alerter nos élus et nos partenaires pour une meilleure prise en compte des problématiques rencontrées par les habitants de notre territoire en termes d'accès au droit et

un meilleur accompagnement dans les démarches administratives, en raison de l'inclusion numérique.

- Réajuster le projet « Animation Collective Familles » en fonction des besoins et attentes exprimés par les familles du territoire.
- Fédérer l'équipe du Multi-Accueil autour du nouveau projet de l'établissement dont les objectifs pédagogiques reposent principalement sur l'itinérance ludique.
- Fédérer l'équipe enfance jeunesse, développer les liens avec les acteurs locaux, observer, être à l'écoute des enfants accueillis à l'Accueil de Loisirs afin de leur proposer des activités adaptées à leurs besoins et diversifiées.
- Poursuivre le travail amorcé au sein du secteur jeunesse :
 - . Écouter et accompagner les jeunes dans leurs projets
 - . Développer les liens avec les acteurs locaux intervenant dans le champ de la jeunesse
 - . Sensibiliser les jeunes aux dangers générés par l'addiction aux écrans et aux réseaux sociaux, les inciter à avoir un comportement et une consommation responsable.
- Expérimenter l'organisation de soirées « jeux en familles » en partenariat avec la Médiathèque Municipale de Decize et le magasin « Promenons-nous » et poursuivre nos actions autour du jeu de société au sein de nos différents secteurs d'activités en vue de la mise en place d'un projet partenarial de ludothèque.
- Poursuivre nos actions de prévention et de solidarité auprès des seniors afin de mieux les accompagner dans le vieillissement.
- Préparer le déménagement des salariés, la délocalisation du Multi-Accueil, et des activités pendant la période des travaux prévus au Centre Socio-Culturel à compter de septembre 2019 pour une durée d'un an ».

Le rapport d'orientation est soumis au vote de l'Assemblée Générale et adopté à l'unanimité.

6 – Cinquième résolution : tarif carte d'adhésion 2019-2020

Pauline Perez, Présidente, propose d'augmenter le tarif de la carte d'adhésion actuellement à 9,60 € de 0.10 € soit 9,70 €. Pour les familles bénéficiaires des minima sociaux, le tarif de la carte d'adhésion est maintenu à 5 € et 2 € pour les habitants de Decize, le CCAS prenant 3 € à sa charge.

L'Assemblée Générale adopte le montant de l'adhésion à 9.70 € à l'unanimité.

7 - Sixième résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

Pauline Perez, Présidente, propose de renouveler le mandat de commissaire aux comptes auprès du cabinet ETC pour une durée de 6 ans. Proposition adoptée à l'unanimité

8 – Intervention des partenaires

Madame le Maire, Justine GUYOT, prend la parole. Elle assure le soutien de la municipalité pendant la période des travaux du Centre, salue le travail des salariés et des bénévoles. Elle informe que la subvention octroyée pour le Festi'rue sera augmentée de 1000 euros à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Centre.

Madame Nathalie FOREST, conseillère départementale, félicite tous les acteurs qui oeuvrent au succès et au rayonnement du Centre socio-culturel « les Platanes », par une offre étendue répondant aux besoins des habitants.

Monsieur OVIDE, délégué de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre félicite le Centre pour son projet social et ses multiples partenariats.

9 – Septième résolution : élections des nouveaux membres du Conseil d'Administration

1/3 sortant, soit 5 membres : Marie-France-Billoué (démissionnaire dans l'année), Catherine Terrail, Bernard Briet, Daniel Thevenin, Martine Whal.

Maryline Jacob avait été cooptée pour un an.

1 membre démissionne : Tyfanie Valero-Tissier.

6 mandats sont donc à pourvoir dont un mandat de 2 ans.

Sont candidats au Conseil d'administration : Maryline Jacob, Catherine Terrail, Bernard Briet, Daniel Thevenin, Martine Whal, Brigitte Douet et Maud Valette.

Maud VALETTE non adhérente au 31 décembre 2018, est cooptée pour une année durant laquelle elle ne pourra pas voter mais seulement émettre un avis consultatif.

Les autres candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale et les 6 mandats sont pourvus.

10 – Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La Présidente

~~Pauline PEREZ~~



La Secrétaire

Isabelle MIGNON

